

CONFÉRENCE DE PRESSE

BUDGET DE L'ETAT : INCERTITUDES, DÉFICITS, RÉSILIENCE, RELANCE

19 novembre 2020

Carlo Thelen, Directeur général

Christel Chatelain, Head of Economic Affairs

Les principaux enseignements

17.11.2020

Un contexte particulier

- # Une économie mondiale durement touchée par la Covid
- # Un environnement socio-économique fragile et une pandémie à la durée inconnue
- # Des incertitudes dans plusieurs dossiers : Brexit, relations commerciales, etc.
- # Des données macroéconomiques et budgétaires qui pourraient varier

→ Absence de visibilité & incertitude qui appellent à la prudence

Un budget exceptionnel ...

- # Des mesures d'urgence qui plombent le budget

→ Mais une politique anticyclique indispensable pour jeter la base d'une relance soutenable

... qui ne doit pas faire oublier le moyen terme

Accroissement des déficits et de la dette publics doivent conserver un caractère exceptionnel au risque de perdre AAA

Absence d'une feuille de route concernant la résorption des déficits à moyen terme

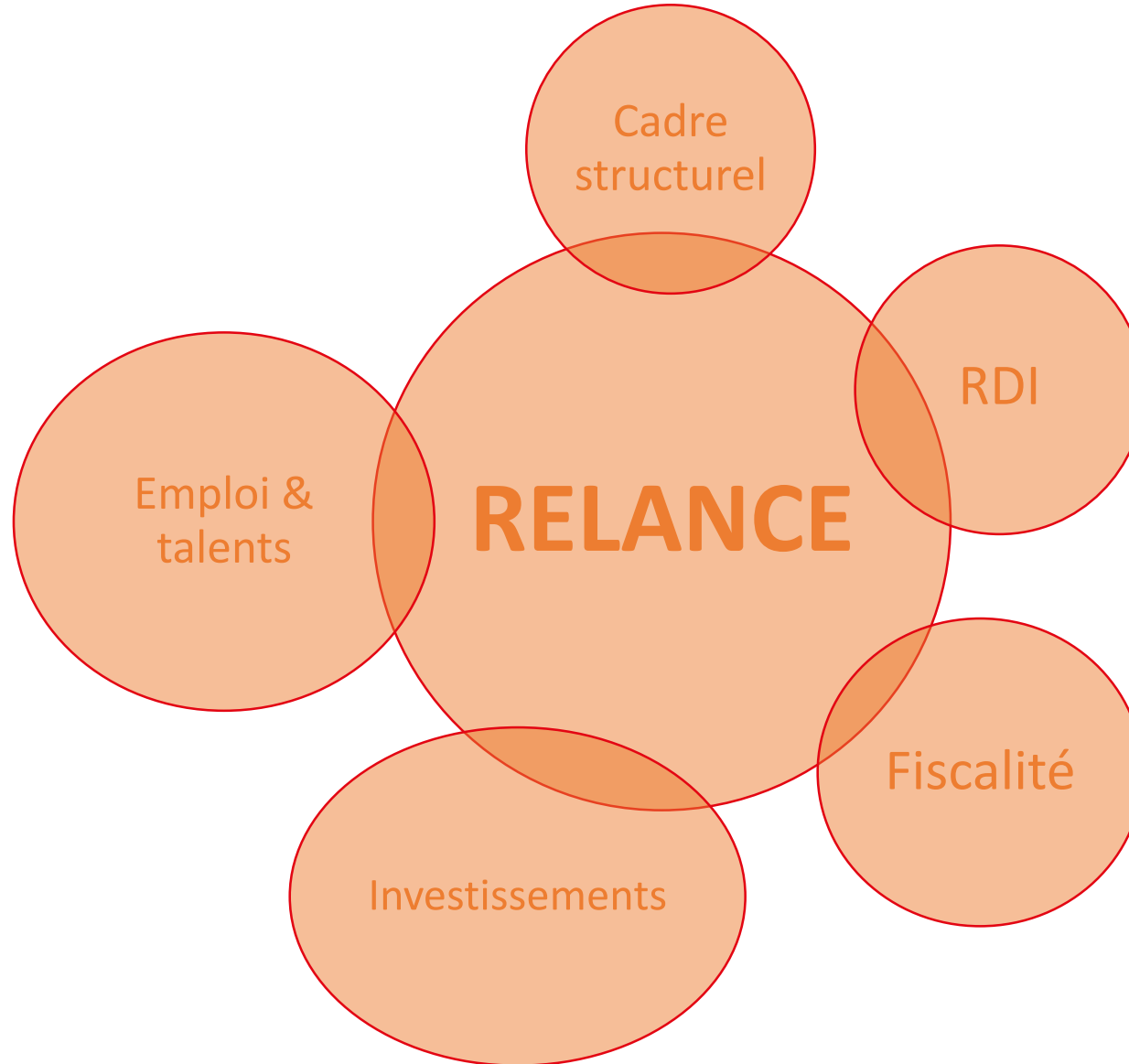
Nécessité de renforcer l'attractivité et la compétitivité du pays pour ramener la croissance et redresser les finances publiques

→ Nécessité d'avancer simultanément sur les 5 leviers, pleinement complémentaires

Le budget de la relance ?

17.11.2020

5 leviers pour
une relance
rapide et
soutenable





1. Le cadre structurel

17.11.2020

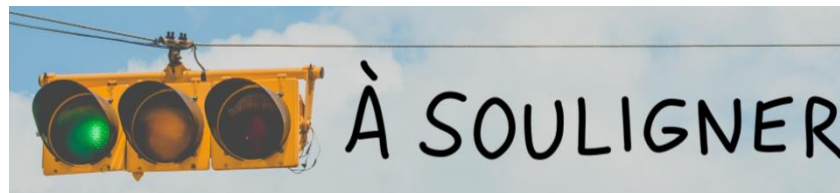
- Consolider l'attractivité en vue de poursuivre la **diversification économique**, sans négliger le soutien aux secteurs « historiques »
- Poursuivre et accélérer la **digitalisation**
- Mettre en place un **cadre budgétaire** basé sur des objectifs



La diversification dans le budget

17.11.2020

CHAMBER OF COMMERCE



Diverses initiatives favorisent la diversification

Stratégie TIR

Montée en puissance
d'activités présentant
une haute productivité

Positionnement en tant
que « Start-up Nation »

Initiative
[Spaceresources.lu](https://spaceresources.lu)



La diversification dans le budget

17.11.2020



2 propositions de la CC à considérer

Bâtir un « écosystème santé », une *Medical Valley*
+ enseignement médical ambitieux

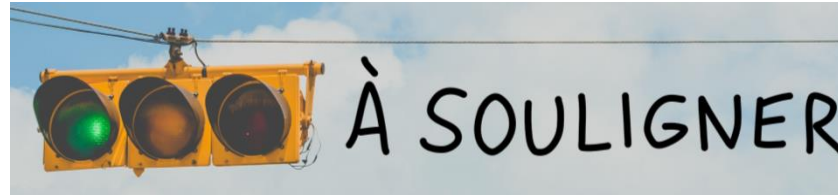
Prévoir un nouveau mécanisme de certificats
d'investissement visant à soutenir les entreprises
novatrices et les start-up

➡ le projet de budget supprime les certificats
d'investissement en capital-risque



La digitalisation dans le budget

17.11.2020



« Procéder à une véritable digitalisation (et non une simple dématérialisation) des procédures administratives, ce qui entraînera un gain d'efficiency et de transparence considérable »

Divers **projets prioritaires** annoncés dans le budget

Digital Luxembourg

Digitalisation de l'administration fiscale

Ministère de l'Economie

Stratégies en matière d'industrie manufacturière 4.0, de FinTech et de digitalisation de l'économie circulaire

Ministère de la Digitalisation

Budget de 189 millions d'euros, dont 181 millions d'euros pour le CTIE en 2021

Ministère d'Etat

Développement des infrastructures pour la 5G et la fibre optique



La digitalisation dans le budget

17.11.2020



Accélérer davantage la **digitalisation des services publics**

Facturation électronique

Formulaire générique pour
l'ensemble des aides

Viser davantage de **simplification administrative**

Principe « Only once »

Démarche unique pour
l'ensemble des aides



France : Observatoire de la qualité des démarches en ligne



Le cadre budgétaire

17.11.2020

Dans budgets précédents :

- Améliorations en vue d'une vision plus globale
- Introduction d'annexes détaillées portant notamment sur :

les dépenses
fiscales

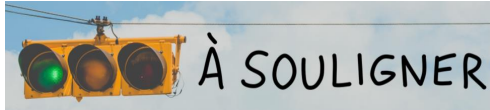
les projections
macroéconomiques
avec une analyse
de sensibilité

les
garanties
de l'Etat

le calcul des
soldes budgétaires
corrigés de la
conjoncture

Font toujours défaut

- une révision plus fondamentale de l'architecture budgétaire
- une norme d'encadrement des dépenses courantes
- un « expenditure shift »
- une gestion plus performante des investissements publics et de leurs coûts de réalisation et d'entretien



2. Les investissements publics



Politique anticyclique qui se traduit par un programme d'investissements publics ambitieux

Investissements doivent préparer le terrain pour une relance rapide et durable après la crise sanitaire

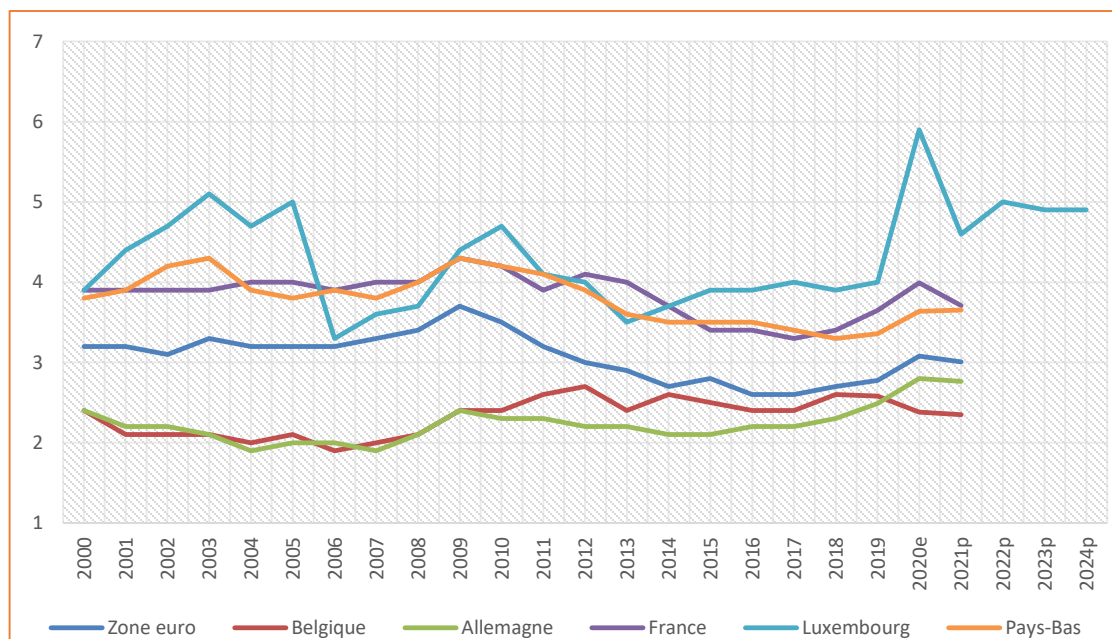
Investissements peuvent avoir un impact favorable sur la croissance économique

Investissements possèdent des effets « multiplicateurs » élevés



Les investissements publics identifiés comme un levier essentiel de la relance par le Gouvernement et donc **une des 5 priorités** du projet de budget de 2021

Montants d'investissements publics prometteurs



2019

2.564 millions d'euros ; 4% du PIB

2020

3.488 millions d'euros ; 5,9% du PIB

2024

3.649 millions d'euros ; 4,9% du PIB



Les investissements en matière de zones d'activités

Mesures en faveur de l'acquisition de terrains et de la viabilisation des zones d'activités économiques



Les investissements en matière de digitalisation

1 milliard d'euros = l'ensemble des dépenses des Administrations publiques dans l'intérêt de la digitalisation entre 2021 et 2024



Les investissements en matière de transport

2,6 milliards d'euros = les dépenses d'investissement du fonds du rail et du fonds des routes entre 2020 et 2024



Les investissements en matière d'énergie

Initiatives en faveur d'un cadre plus propice à la multimodalité et le soutien à l'électromobilité





Les investissements en matière de logement

17.11.2020

Absence d'une véritable vision territoriale stratégique concernant la localisation des investissements en faveur du logement



Les investissements en matière d'énergie

Absence d'une vision stratégique d'investissement en matière d'hydrogène

Les investissements publics ne pourront relancer le niveau d'activité qu'à condition d'être **effectivement réalisés**

Les investissements des **communes** n'affichent aucune progression significative par rapport aux montants du passé

La **stratégie TIR** ne constitue plus la feuille de route en matière de politique d'investissement publique



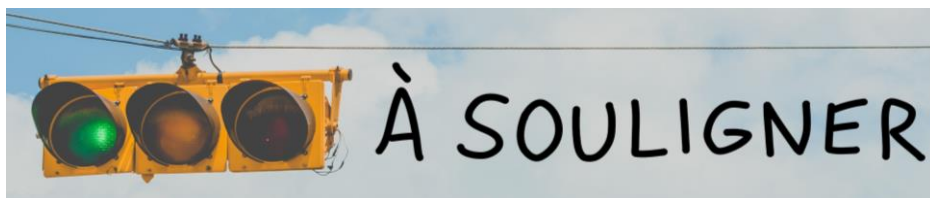
3. La recherche, le développement et l'innovation

La RDI doit cibler les défis et opportunités de demain



digitalisation, mobilité,
énergie, santé, finance

La RDI doit s'adapter au nouveau contexte de crise et aux besoins des entreprises



Réduction de la taxe d'abonnement pour les fonds d'investissement finançant des **activités économiques qualifiées de durables**

Contributions allouées à **l'Université de Luxembourg**, au **FNR** et aux **centres de recherche** publics en augmentation

Alimentation du fonds de l'innovation : hausse de 35 millions d'euros entre 2020 et 2021, passant de 85 millions d'euros à 120 millions d'euros

Dépenses du fonds de l'innovation : hausse d'environ 32 millions d'euros pour atteindre 147 millions d'euros en 2021

Accompagnement des entreprises qui mènent des projets de recherche visant à transformer et/ou moderniser les processus de production



De grands absents



Absence d'exemptions, voire de déductions fiscales de la taxe CO₂ pour les entreprises souhaitant investir dans les meilleures technologies disponibles

Absence de mesures visant à aider les PME actives dans le domaine des technologies propres

Absence d'incitants fiscaux afin de favoriser la recherche, que ce soit sous forme de crédit d'impôts, de réductions de taux ou autres mécanismes

4. L'emploi & les talents



Pour répondre aux défis d'avenir, le Luxembourg doit disposer d'une main-d'œuvre et de talents suffisants et qualifiés



Attirer les talents étrangers



Former et conserver les talents luxembourgeois



Attirer les talents étrangers

Régime des impatriés

- simplification
- mais conditions non optimales

➔ Nécessité d'un alignement du seuil de la rémunération annuelle minimum requise sur le seuil de la carte bleue européenne



Former et conserver les talents luxembourgeois

Chômage partiel « Covid-19 » : a permis de conserver des bases solides pour une relance économique rapide

Mesures en matière de *upskilling* et de *reskilling* décidées en comité de coordination tripartite transitant par le *fonds pour l'emploi*

Introduction d'une *prime participative* pour contribuer à la fidélisation des employés, mais à la portée limitée

17.11.2020



À SOULIGNER



**Attirer les
talents
étrangers**



L'abrogation du régime fiscal dit de « stock option »



**Former et conserver
les talents
luxembourgeois**



1.000 engagements annoncés en 2021 dans la fonction publique

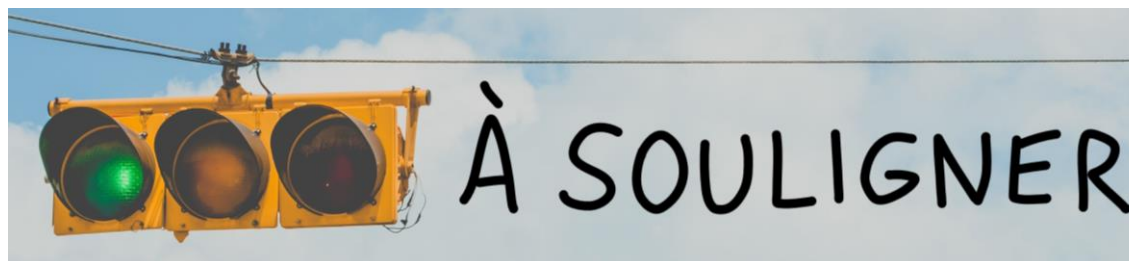
Nécessité de freiner le drainage de jeunes diplômés formés dans le secteur privé, notamment des apprentis, vers la fonction publique

Nécessité d'aligner le régime de sécurité sociale des indépendants sur celui des salariés

5. La fiscalité

L'amortissement accéléré des dépenses
d'investissement dans le cadre de la
rénovation énergétique

L'exonération sur certaines
indemnités d'urgence



L'introduction d'un
**abattement pour réduction
de loyers**, mais mesure
limitée

L'augmentation du plafond de chiffre
d'affaires à 35.000 euros prévu dans le
cadre de l'application du régime de
franchise des petites entreprises en **TVA**



Un réel manque d'ambition des mesures fiscales ...

Pas de mesures
fiscales en vue de
favoriser
l'entrepreneuriat,
particulièrement au
stade de
développement initial

Pas de mesure
spécifique en
faveur des
start-ups

Pas de mesures
transversales en vue
de la relance : baisse
du taux d'IRC, report
de pertes pour le
passé, introduction
d'une réserve
immunisée et
exonération, même
partielle, d'impôt sur
la fortune

Pas de réel incitant
fiscal sous forme de
crédit
d'impôt/déduction
pour les
investissements en
matière de
transformation
digitale, énergétique
et de R&D

... et des mesures
à repenser



Abolition en bloc de
certains avantages sans
discernement entre des
situations différentes
(stock-option, taxation
des revenus
immobiliers)

Forte insécurité
juridique en raison du
manque de précision
et du basculement
d'un régime vers un
autre sans période
transitoire



La Chambre de Commerce regrette en particulier :

- L'introduction d'un **prélèvement sur les revenus provenant d'un bien immobilier** à charge de certains véhicules d'investissement
- L'augmentation des droits en cas **d'apport d'immeubles** à une société
- L'incohérence de **l'abattement** pour mobilité durable et de l'abattement immobilier spécial
- Une modification du **régime d'intégration** fiscale trop limitée dans le temps et dans son périmètre
- L'interdiction de **détention d'immobilier par une société de patrimoine familial** au travers d'une entité transparente
- La sévérité de la **sanction pour manquement à l'obligation de consultation des fiches de retenue d'impôt** par l'employeur en temps voulu

MERCI DE VOTRE ATTENTION